Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260123-DEL2026_11-DE

COMMUNE D'ALLAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice :27
présents :17
votants :27

L'an deux mil vingt six
le : vingt-trois janvier
le Conseil Municipal de la Commune d'ALLAIRE (Morbihan) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-François MARY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2026

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

PRESENTS : M. MARY Jean-François, Mme ALLARD Maryse,M. BRIAND Nicolas,Mme CARGOUET Isabelle, Mme DEGRES Marie-Hélène, M. DOUZAMY Bruno,Mme FAUVEAU Marie-Laure,M. GAUTIER Jean-Paul,Mme GELARD Mickaëlle,M. LEBRUN Jean-Lou, M.LE FOL Yoann, M. NOURY Pascal , M. PANHALEUX Dominique,M. RACAPE Fabien, Mme SCHOTT Virginie, Mme SEROT Isabelle, M. SEILLER Michel.

Mme Florence BOCQ donne procuration à M. Jean-François MARY
Mme Angélique CAILLET donne procuration à Mme Maryse ALLARD
Mme Anne-Cécile DAVIS donne procuration à Mme Marie-Laure FAUVEAU
M. Claude DEQUI donne procuration à M. Pascal NOURY
Mme Sophie JAN donne procuration à Mme Isabelle CARGOUET
M. Pierre-Alexandre JOLY donne procuration M. Fabien RACAPE
Mme Séverine MAHE donne procuration à M.Michel SEILLER
M. Julien MONNIER donne procuration à M. Yoann LE FOL
Mme Maryse PARIS donne procuration à M. Jean-Paul GAUTIER
Mme Floriane POTIER donne procuration à Mme Isabelle SEROT

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure FAUVEAU

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Maire d'Allaire

Monsieur Jean-François MARY, Maire d'ALLAIRE, rappelle que le tableau des effectifs doit être mis à jour pour permettre les évolutions statutaires des agents de la collectivité et des mobilités au sein des services.

La mise à jour proposée concerne :

Agents Titulaires ou stagiaires

Suppression

- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 01/04/2026.
- Un poste d'adjoint technique à temps complet a été supprimé à compter du 01/01/2026 lors du conseil municipal du 23/10/2025

Création

- Création d'un poste d'animateur territorial de catégorie B (réussite concours) à temps complet à compter du 01/04/2026.
- Création d'un poste d'agent de maitrise à temps complet au 01/04/2026 aux services techniques en qualité d'adjoint au Directeur des Services Techniques.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260123-DEL2026_11-DE

Agents contractuels :

- Au cours de l'année 2026, création de 20 postes d'animateurs en contrat d'engagement éducatif à l'accueil de loisirs sans hébergement « O 'Merveilles » pour faire face à l'accroissement de l'activité liée l'accueil des enfants pendant les périodes de vacances et dans le cadre des activités périscolaires du mercredi

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De valider les modifications présentées ci-dessus**
- **De prévoir à cette fin une enveloppe de crédit au budget**

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance

Marie-Laure FAUVEAU

Conseillère municipale

Jean-François MARY

Maire d'ALLAIRE

